

**Projet de discours pour la réunion de rentrée des personnels d'encadrement –
25 août 2016**

Gérard HEINZ, Secrétaire académique du SNPDEN-UNSA

Madame la Rectrice, Monsieur le Secrétaire Général, Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Directeurs académiques et Directeurs académiques adjoints, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs, Mesdames et Messieurs les responsables des services, et chers collègues,

Au nom du SNPDEN-UNSA, nous vous remercions de donner la parole à notre organisation syndicale, qui est très majoritaire et la plus représentative des personnels de direction. Cette prise de parole publique souligne la qualité du dialogue social dans cette académie, et nous vous en sommes particulièrement reconnaissants.

Nous sommes par ailleurs très sensibles à cette initiative novatrice de donner un caractère académique à la réunion de rentrée, marquant ainsi notre appartenance commune à une même académie, dont nous sommes tous des cadres agissant avec un sens des responsabilités aigu.

Cette rentrée 2016 est inscrite sous le signe de la sécurisation des établissements scolaires. La France n'en finit pas de vivre des drames, et l'effroyable attaque de Nice nous a tous profondément glacé et choqué.

La sécurité des EPLE est donc clairement une priorité, et nous ne pouvons que partager ce constat. Vous avez réuni hier après-midi un GAPD consacré à ce sujet, qui a permis des échanges fructueux.

Mais si le chef d'établissement est responsable de la sécurité des biens et des personnes, nous rappelons qu'il ne maîtrise ni la création nécessaire de moyens humains, ni la mise en place de moyens techniques nouveaux. De plus, il n'existe à ce jour, dans les EPLE, aucun personnel dédié spécifiquement à la sécurité.

Nous sommes nombreux à avoir engagé des procédures, sans véritable soutien, ni accompagnement. Beaucoup de choses sont à construire et à renforcer : les modalités d'accueil adaptées au nouveau contexte, les politiques de prévention, l'implication de la communauté éducative au sens large du terme.

Nous avons besoin de réponses à nos questions, puisqu'à ce jour, nous n'avons aucun retour sur nos PPMS. Nous avons besoin d'une vraie cohérence, car les injonctions contradictoires sont inacceptables.

Nous attendons expertise, soutien et logistique dans ce domaine.

Sur la question des diagnostics qui devront être tous partagés, mais qui ne le sont pas à ce jour, nous vous l'avons dit hier, Mme la Rectrice, si les 4 collectivités départementales entretiennent un dialogue institutionnel avec nos différentes organisations professionnelles au sein des COPERPRI par exemple, il n'en est rien avec la Région, qui nous refuse depuis 5 mois toute audience. Cette absence de dialogue est préjudiciable.

Nous comptons sur votre soutien pour faire évoluer cette situation.

Pour terminer, je rappelle que notre syndicat a engagé une procédure d'alerte sociale. Les collègues ont terminé l'année scolaire 2015-16 épuisés, ce que démontrera sans aucun doute le bilan social académique des personnels de direction.

Cette fatigue extrême n'est pas à prendre à la légère, et la croissance continue de la charge de travail, notamment pour assurer la sécurisation des EPLE, risque un jour ou l'autre de déboucher sur des situations de burn-out de collègues. Pour exemple, à ce jour, rares sont les emplois du temps finalisés.

Le positionnement du chef d'établissement comme garant et pilote du respect de l'intérêt général est à rappeler de façon forte, ce qui implique plusieurs conditions : celle du soutien indéfectible par l'institution aux personnels de direction, et du respect de leurs contraintes au sein des établissements, en anticipant mieux les réunions institutionnelles, et en allégeant les commandes



Section académique de

Lyon

et enquêtes de tout type. A ce titre, le calendrier de fin d'année devra être anticipé et adapté à la réalité du terrain.

Dernier point, et cela concerne la Réforme du Collège. Le plus dur commence. Il nous faut maintenant, en étroite collaboration avec les corps d'inspection, aider à la mise en œuvre de ses différentes modalités concrètes. Si nous laissons passer cette étape cruciale, nous courons le risque que certains ne vident cette réforme de sa substance. Car, rappelons-le, la Réforme du Collège, c'est avant tout le défi d'un changement des pratiques. Le défi reste entier.

Mme la Rectrice, nous vous remercions pour votre écoute, et nous vous assurons de notre engagement au service de la réussite de tous les élèves.



Section académique SNPDEN de LYON gerard.heinz@snpden.net

Gérard HEINZ, Secrétaire académique

Isabelle RHETY et Nathalie KERBECCI, Secrétaires académiques adjointes